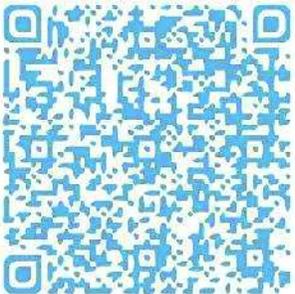


Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

-  La Loire
-  EPCI
-  Communes
- Catégories ICPE**
-  Bovins
-  Porcs
-  Volailles
-  Industries
-  Carrières

Pour en savoir plus :



Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains est une installation classée.
 Il est recensé 552 ICPE dans le Loiret.



0 10 20 30 km

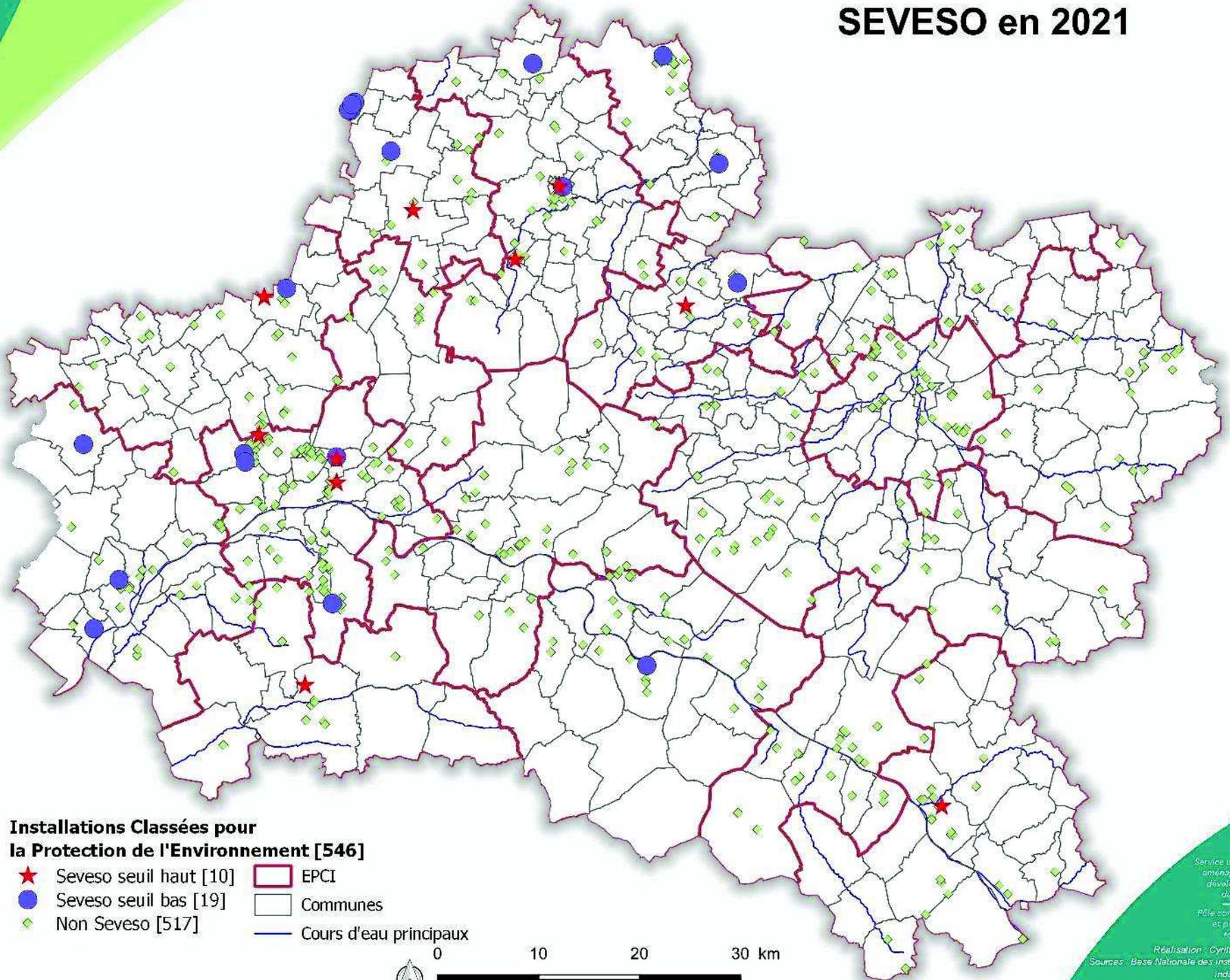
M:_AGRICULTURE\EXPLOITATION_ELEVAGE\ICPE_ELEVAGE_IAA_AUTORISES\Traitement\ICPE.qgs.qgz

Est considérée comme une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de présenter des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances pour la sécurité, la santé et la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement...

En raison de ces risques, les ICPE, sont soumises à de nombreuses réglementations de prévention des risques environnementaux au titre des articles du Titre Ier du Livre V du Code de l'environnement. En fonction des risques ou nuisances qu'elles peuvent générer, ces ICPE, sont classées sous le régime de déclaration (pas de réels dangers ou nuisances, mais respect des prescriptions générales), d'enregistrement (régime intermédiaire entre les régimes de déclaration et d'autorisation lorsque le risque est maîtrisé, risques ou nuisances graves), ou d'autorisation (installations de graves dangers ou nuisances pour l'environnement).

Les installations industrielles dangereuses définies selon le degré de risque qu'elles peuvent entraîner, sont classées comme sites SEVESO, en mémoire de la catastrophe de Seveso en Italie en 1976. Selon la dangerosité du site, 2 seuils ont été établis et font l'objet d'une surveillance de la part des autorités publiques.

- SEVESO seuil haut, pour les risques majeurs.
- SEVESO seuil bas, pour les risques importants.



Installations Classées pour la Protection de l'Environnement [546]

- ★ Seveso seuil haut [10]
- Seveso seuil bas [19]
- ◆ Non Seveso [517]
- ▭ EPCI
- Communes
- Cours d'eau principaux



Plans de Prévention des Risques Technologiques

**C.N.P.E. - Saint-Laurent-Nouan
(Loir et Cher)**

● Centrales nucléaires

Rayons

-  2km CNPE
-  5km
-  10km
-  20km

Réseaux de transport

-  Hydrocarbure
-  Electrique MT et HT
-  Gaz
-  Communes soumises à PPRT

 La Loire

 Epci

 Communes

Pour en savoir plus :



C.N.P.E. - Dampierre-en-Burly

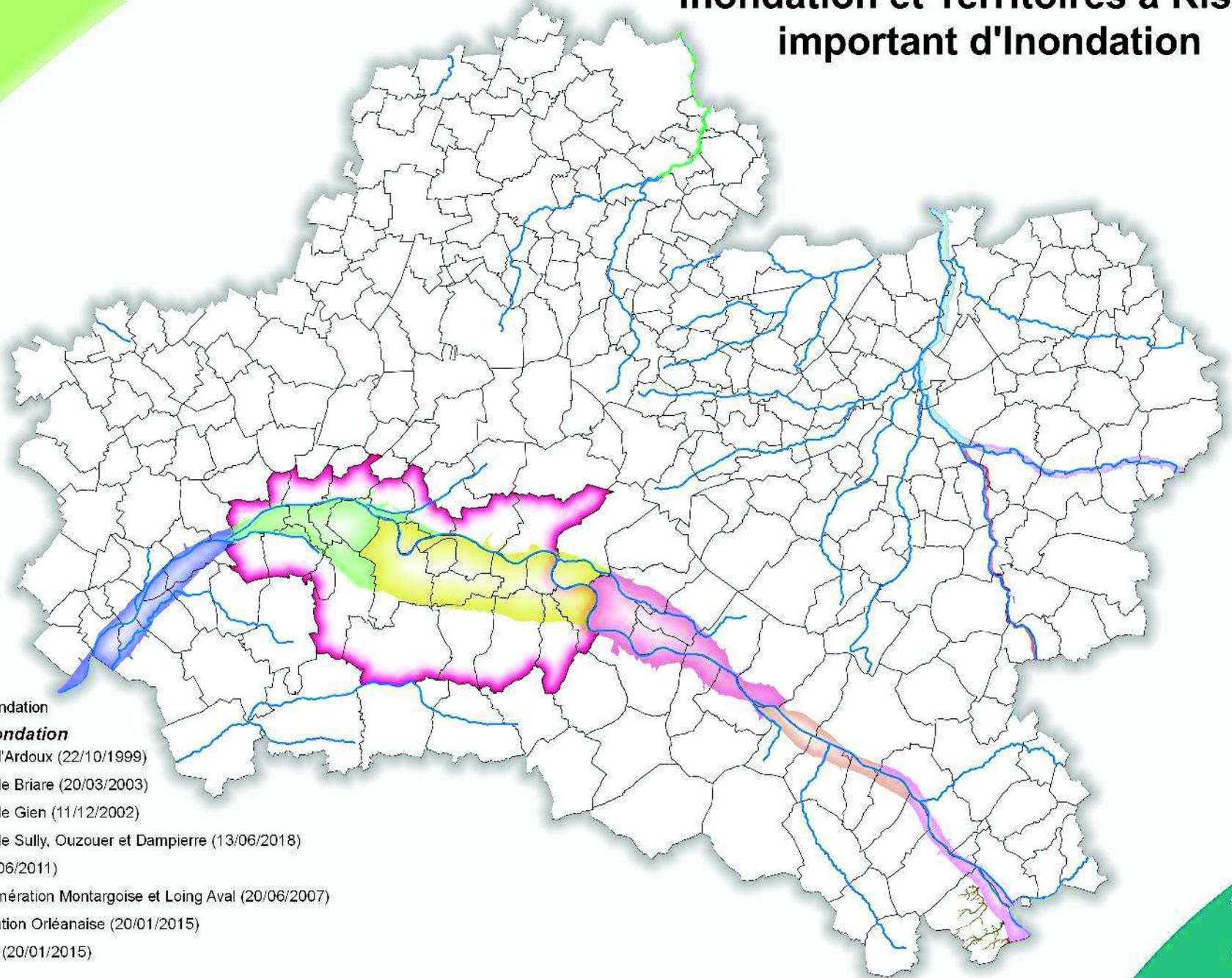
C.N.P.E. - Belleville-Sur-Loire (Cher)



0 10 20 30 km

Plans de Prévention du Risque Inondation et Territoires à Risque important d'Inondation

Pour en savoir plus :



— Principaux cours d'eau

■ Territoires à Risque important d'Inondation

Plans de Prévention du Risque Inondation

■ PPRI de la vallée de la Loire - Val d'Ardoux (22/10/1999)

■ PPRI de la vallée de la Loire - Val de Briare (20/03/2003)

■ PPRI de la vallée de la Loire - Val de Gien (11/12/2002)

■ PPRI de la vallée de la Loire - Val de Sully, Ouzouer et Dampierre (13/06/2018)

■ PPRI de la vallée de l'Ouanne (21/06/2011)

■ PPRI de la vallée du Loing - Agglomération Montargoise et Loing Aval (20/06/2007)

■ PPRI du Val d'Orléans - Agglomération Orléanaise (20/01/2015)

■ PPRI du Val d'Orléans - Val Amont (20/01/2015)

■ PPRI du Val d'Orléans - Val Amont

■ PPRI de la vallée du Loing - Loing Amont (23/09/2019)

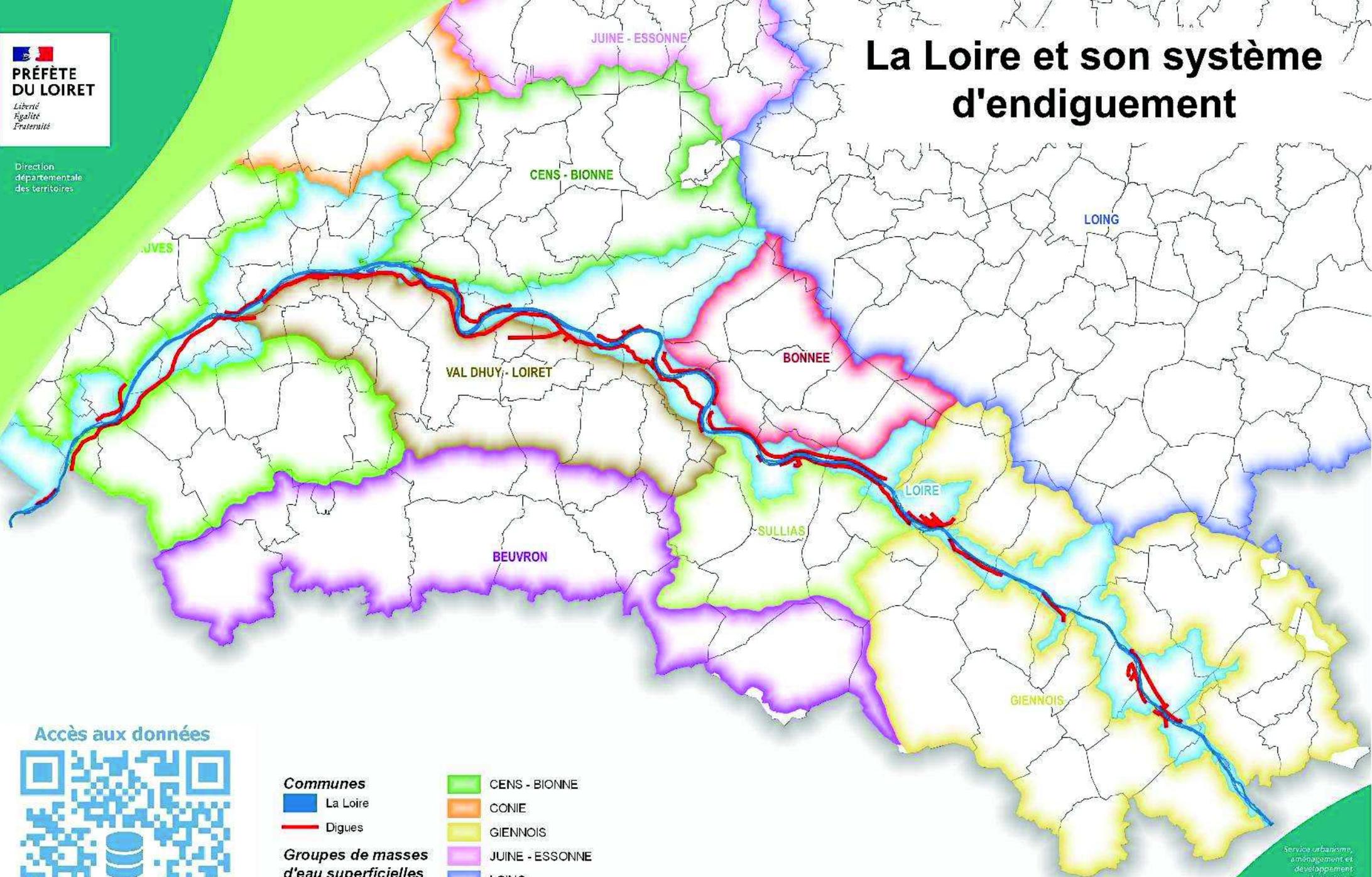
■ PPRI de l'Essonne (18/06/2012)

■ PPR du Sancerrois risque inondation et coulée de boue (20/12/2013)



0 10 20 30 km

La Loire et son système d'endiguement



Accès aux données



Communes

-  La Loire
-  Dignes

Groupes de masses d'eau superficielles

-  ARDOUX - MAUVES
-  BEUVRON
-  BONNEE
-  CENS - BIONNE
-  CONIE
-  GIENNOIS
-  JUINE - ESSONNE
-  LOING
-  LOIRE
-  SULLIAS
-  VAL DHUY - LOIRET



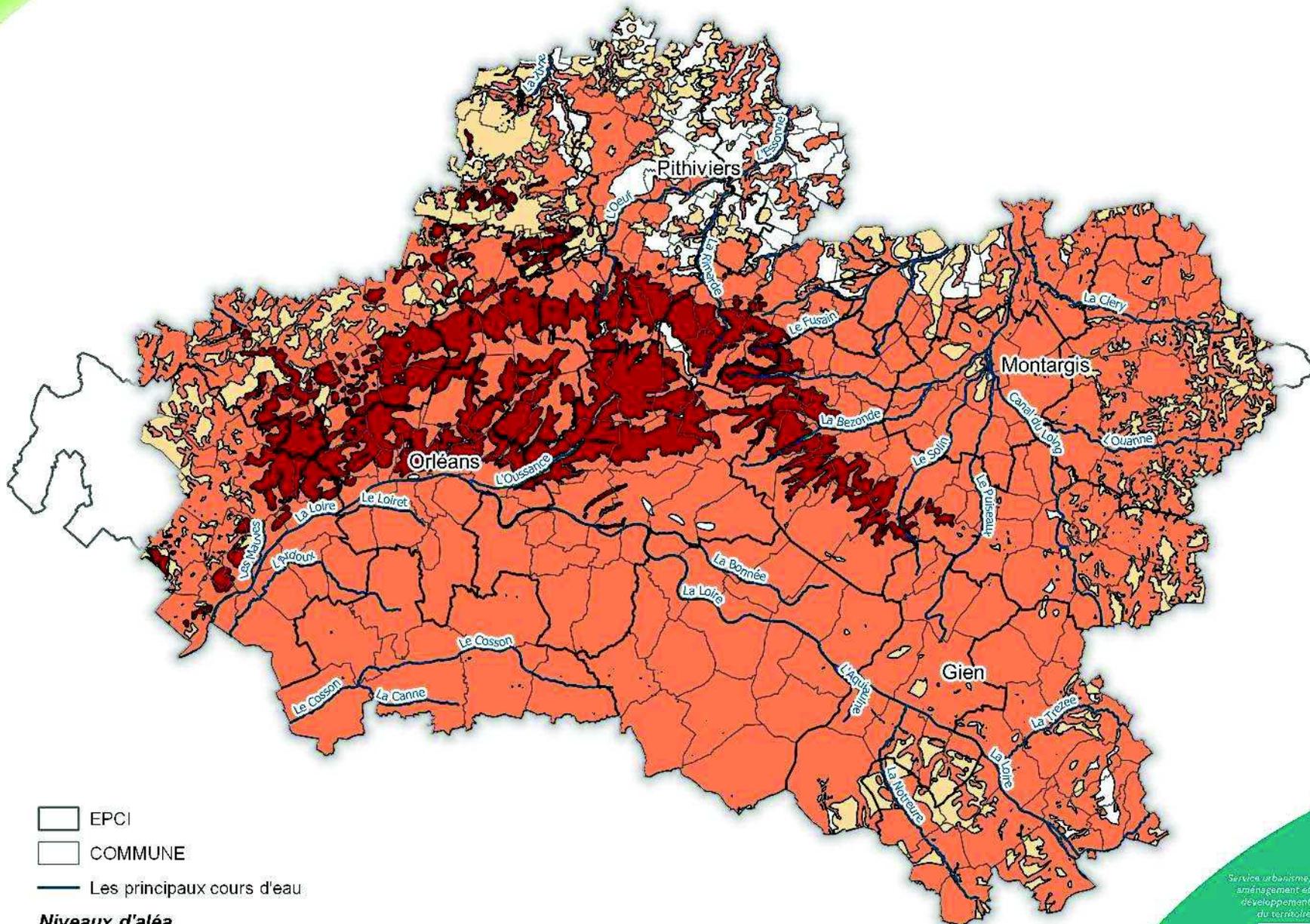
0 10 20 30 km

M:\EAU\N_SURVEILLANCE\Levees\2-Traitement\systeme_endiguement.qgs

Aléa retrait-gonflement des argiles

Le matériau argileux présente la particularité de voir sa consistance se modifier en fonction de sa teneur en eau. Dur et cassant lorsqu'il est asséché, un certain degré d'humidité le fait se transformer en un matériau plastique et malléable.

Ces modifications de consistance peuvent s'accompagner, en fonction de la structure particulière de certains minéraux argileux, de variations de volume plus ou moins conséquentes : fortes augmentations de volume (phénomène de gonflement) lorsque la teneur en eau augmente, et inversement, rétraction (phénomène de retrait) en période de déficit pluviométrique marqué.



Accès aux données



-  EPCI
-  COMMUNE
-  Les principaux cours d'eau

Niveaux d'aléa

-  Faible
-  Moyen
-  Fort



0 10 20 30 km

M:_RISQUES\N_MOUVEMENT_TERRAIN\2-Traitement\aleas_Loiret.qgs.qgz